

Régisseur général du spectacle vivant et de l'évènementiel

RNCP18154 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	323p
Code(s) ROME	L1509, L1302, E1107
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	21/04/2021

Certificateur(s)

GRIM-EDIF · SIRET : 38955373600031

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le Régisseur Général du Spectacle Vivant et de l'Evènementiel est un cadre du projet spectacle vivant ou évènementiel.

Il ou elle pilote la mise en adéquation de la demande artistique et des moyens (l'ensemble des fonctions techniques et organisationnelles).

Il ou elle assume seul ou en équipe les responsabilités d'étude, d'organisation, de réalisation de l'événement qui lui est confié.

Il ou elle détermine les moyens techniques, humains et économiques associés.

Il ou elle gère les équipes techniques, (son, lumière, plateau, audiovisuel) régisseurs, techniciens agents, ensemble du personnel technique, et les relations avec les artistes et clients.

Il ou elle veille au respect des réglementations en vigueur (sociales, juridiques, sécurité) s'appliquant aux matériels, aux personnels, aux artistes et aux publics.

Il ou elle est un expert technique et méthodologique sur lequel s'appuie sa hiérarchie.

Ses activités accompagnent le spectacle ou de l'événement ainsi :

L'étude et la proposition du projet (artistique ou évènementiel préalablement à l'accord et acceptation du commanditaire (artiste, client, ...). De même ce travail d'étude s'inscrit également dans son quotidien hors les périodes de production au travers du fonctionnement de l'entreprise et/ou de l'établissement qui l'emploie.

L'organisation du spectacle ou de l'événement phase opérationnelle liée à la production de l'événement qui en prépare la réalisation sur tous ses aspects

La réalisation qui concrétise le travail précédent par la mise en place du spectacle ou de l'événement, les équipes techniques opèrent sur le terrain (ces actions selon l'ampleur de l'événement se déroule de j-5 à -0,5)

La mise en service qui correspond au déroulement du spectacle, de l'événement, généralement de courte durée (de 1h à qq. jours avec pauses), cette phase commence à l'arrivée du public.

De manière plus transversale il assure également

Le management du projet et des équipes et la communication interne nécessaire au bon déroulement des opérations.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

L'étude du projet et la proposition au commanditaire (artiste, client, ...).

o Recueil, détermine et prend en compte l'ensemble des besoins de l'événement auprès des clients

/commanditaires.

- o Etudie la faisabilité globale d'un événement/d'un spectacle (technique, méthodologique, économique, juridique)
- o Rédige la proposition de production, et d'organisation.
- o Recherche et sélectionne les éventuels partenaires et prestataires.
- o Collabore à la rédaction des documents techniques et réglementaires
- o Collabore à la réflexion sur les investissements techniques (parcs, bâtiments...).

L'organisation du spectacle ou de l'événement

- o Elabore les documents techniques, de production, et d'organisation.
- o Rédige les adaptations techniques et méthodologiques (cas de la régie générale de tournée)
- o S'informe sur le déroulement du spectacle ou de l'événement.
- o Organise l'ensemble de la logistique technique du spectacle ou de l'événement (sauf bâtiment relevant de la direction technique)
- o Planifie les périodicités d'entretien et de maintenance de l'équipement technique

La réalisation (mise en place)

- o Dirige et supervise l'ensemble des activités techniques et logistiques (montage, essai, production, démontage) (par les équipes techniques et les prestataires sous traitants)
- o Contrôle le respect du dossier de production et procède aux ajustements.
- o Contrôle en concertation la qualité artistique d'un projet.
- o S'assure du respect des normes de sécurité relative au personnel, au matériel et au public.

La mise en service (déroulement du spectacle, de l'événement)

- o Vérifie le respect des conditions d'accueil (artistes, techniciens, public).
- o Supervise la représentation et son déroulement.
- o Coordonne les régisseurs et leurs équipes dans la résolution des problèmes techniques.
- o S'assure de la bonne exécution des prestations déléguées ou sous-traitées.
- o Veille à la sécurité globale de l'événement et fait respecter les consignes.

Le management du projet et des équipes

- o Projet :
 - o Collabore avec la direction et/ou la direction technique à l'organisation globale du projet.
 - o Organise le suivi global du projet (planning ; budget ; équipement ; ressources humaines).
- o Equipe :
 - o Recrute le personnel technique (régisseurs + techniciens)
 - o Gère les compétences de son équipe.
 - o Repère, recueille et exprime les besoins en formations réglementaires de son équipe et de lui-même

La communication interne au projet

- o Conduit des réunions techniques. Participe aux réunions projet, commission de sécurité....
- o Est l'interlocuteur des équipes techniques et artistiques.
- o Assure la communication technique avec la hiérarchie le client les lieux et les prestataires.
- o Elabore présente et transmet des supports, des documents, techniques ou contractuels

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le Régisseur Général du Spectacle Vivant et de l'Événementiel peut exercer son activité professionnelle :

Dans le secteur de la Culture et du Spectacle

Dans le secteur de l'Événementiel et du Tourisme

- Spectacle vivant
- Événementiel
- Communication
- Diffusion
- Audiovisuel
- Animation et loisirs
- Tourisme
- Culturel
- Toutes les manifestations publiques en général et ce pour des installations fixes, mobiles, pérennes ou éphémères.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Régisseur général
- Régisseur de salle, de tournée, d'évènements
- Responsable de la logistique de spectacles et d'évènements
- Régisseur général de production
- Coordinateur technique général
- Maître d'œuvre en évènementiel
- Gestionnaire organisateur technique
- Directeur de production
- Chargé de production
- Directeur technique (avec complément de compétences)

Taille des entreprises : TPE, PME, des collectivités privées, territoriales et plus exceptionnellement pour de très grandes entreprises ou pour l'état.

Il peut donc être fonctionnaire, contractuel, salarié permanent (sous toute forme de contrat) ou intermittent

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 452 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X90 — Cadres de la communication · tension 1/5 (Très faible) U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	34 179
Jugés difficiles à recruter	12 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication U0X90 — Cadres de la communication U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

1 Directeur, 2 formateurs, 2 salariés extérieurs, 2 employeurs extérieurs

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 21/04/2021

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.gimedef.com>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/18154/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	29
Montant total engagé	48 837 €
Coût moyen par dossier	1 684 €
Durée moyenne	178 h
Période	02/2020 – 05/2021
France compétences	75 %
France Travail	24 %
Reste à charge titulaire	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.